



En marge de la rencontre Egypte -Côte-D'ivoire du 26 janvier, huitième de finale de la CAN 2021, la délégation générale de la surêté nationale pour le Littoral, fait une communication importante, relative aux dispositions à prendre pour des supporters devant se rentre au stade Olembe, Douala.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DELEGATION GENERALE A LA
SURETE NATIONALE

DELEGATION REGIONALE DE LA
SURETE NATIONALE DU LITTORAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

GENERAL DELEGATION FOR
NATIONAL SECURITY

REGIONAL DELEGATION FOR
NATIONAL SECURITY FOR LITTORAL

00000163
N°

/CRP/DRSNL/DRSPL/SMO/S

COMMUNIQUE RADIO PRESSE.

Le Délégué Régional de la Sûreté Nationale du Littoral porte à la connaissance du public de la ville de Douala et ses environs en général et des fans du football en particulier que les billets d'accès au stade à l'occasion du match Côte d'Ivoire # Egypte prévu **mercredi 26 janvier 2022** à partir de **17 heures** au **Complexe Sportif de Japoma**, sont disponibles et effectivement en cours de vente aux points d'écoulement habituels situés dans les locaux des **Mairies de Douala 1^{er}, Douala 2^{ème}, Douala 3^{ème}, Douala 4^{ème}, Douala 5^{ème}** et **Centre Secondaire d'Etat Civil de Japoma** près de la Station Services Total Nkolmbong.

Par ailleurs, il annonce que les portes du stade seront ouvertes ce jour-là à partir de **13 heures précises** puis refermées à **17 heures** dès le début de la rencontre.

En rappelant aux spectateurs l'interdiction du port des sacs à main ou à dos, bouteilles et autres objets dangereux ou encombrants dans le stade, il les invite à s'y rendre massivement dès **13 heures** pour éviter les agglutinations et bousculades de dernière minute.

Enfin, il condamne l'envahissement de l'aire de jeu qui expose le Cameroun aux sanctions internationales et met en garde les auteurs de ces actes passibles de peines pénales prévues par la réglementation en vigueur. /-

Douala, le 24 JAN 2022



Le Délégué Régional de la
Sûreté Nationale du Littoral

- **Raymond ESSOGO** -
Commissaire Divisionnaire.